

DELIBERATION

Du Conseil Municipal de SAINT-ANDELAIN

Budget Primitif COMMUNAL 2026

L'an deux mil vingt-six, le 23 avril à 19 heures 30

Le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

Sous la présidence de Mme Nathalie LIÉBARD - Maire -

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice	:	15
Nombre de conseillers présents	:	14
Nombre de suffrages exprimés	:	15

Date de Convocation du Conseil Municipal : 15 avril 2026

Présents : Liébard Nathalie (Maire), Brun Stéphanie (1^{er} Adjointe), Champeau Franck (2^{eme} Adjoint), Fonbleu Christian, Marasi Thierry, Blanchet Sandrine, Dagueneau Valérie, Marasi Sandrine, Clénet Aude, Beaulieu Cédric, Soncini Cyntia, Julien Mathieu, Nault Alain, Gaudin Martine,

Absent ayant donné pouvoir : Chollet Séverin donne pouvoir à Liébard Nathalie

Absent excusé :

Absent :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Après présentation et échanges, le Conseil Municipal valide la proposition de la commission des finances réunie le 07 avril et la validation de Mme BOUROTTE (aide aux décideurs locaux de la Dgfp).

Le budget primitif 2026 se présente de la façon suivante :

*en fonctionnement, le budget est proposé en suréquilibre : 618 365,16€ en recettes pour 615 834,77€ en dépenses (+2530,39)

*en investissement, le budget s'équilibre : 188 750,00€

Le conseil vote le budget communal :

Pour : 15 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire

Nathalie LIEBARD



Le secrétaire de séance

Franck CHAMPEAU



